



Association des
psychothérapeutes psychanalytiques
du Québec

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif tenue le 22 février 2021 à 19h en visioconférence sur la plateforme Zoom.

Sont présents : M. Vincent Cardinal, M. Jeff Clayden, Mme Mélanie Dixon, M. Étienne Le Marois et Mme Lysianne Touchette

Sont absents : Mme Natalia Kolenskaia et Mme Isabelle St-Arnaud

1. Constatation du quorum

Le quorum est respecté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Monsieur Cardinal suggère de traiter le point 8.1 avec l'état de la trésorerie. Il devient donc le point 5.4.
- Monsieur Clayden PROPOSE l'adoption de l'ordre du Jour avec les modifications apportées et monsieur Le Marois SECONDE la proposition.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 janvier 2021

- Monsieur Cardinal PROPOSE l'adoption du procès-verbal sans modification et monsieur Le Marois SECONDE.

4. Suivi des dossiers statutaires

4.1 Colloque Magnenat (juin 2021)

- Monsieur Cardinal informe le comité des découlés des échanges avec monsieur Magnenat. Ce dernier propose d'inviter un autre conférencier à échanger avec lui lors de la présentation grand public qui serait offerte le vendredi soir. Monsieur Cardinal a tenté de rejoindre madame Laure Waridel, sans succès. Une autre option sera à explorer. Quant à l'atelier du samedi réservé aux membres et aux membres en formation, monsieur Magnenat propose une formule dans laquelle un cas clinique serait présenté et utilisé pour alimenter une réflexion autour de certains thèmes de la pensée de Bion. Le comité se penche sur la question du nombre de participants à établir. Un souci de favoriser un échange et un espace de réflexion est soulevé. Un nombre maximum de 12 participants est évoqué. La réflexion autour des modalités et de la mise sur pied de cette formule est à poursuivre.

4.2 Secrétariat

- Un questionnement autour de la pertinence de la ligne téléphonique est apporté. Il est proposé d'observer son utilisation pour la prochaine année. Pour l'instant le statut quo est maintenu.

4.3 Vice-président

- Monsieur Clayden informe le comité du processus en cours pour l'émission du sondage s'adressant aux anglophones et aux allophones aux membres et aux abonnés. Un questionnement est évoqué quant à la langue d'utilisation pour la présentation du sondage dans le courriel Mailchimp. Une formule bilingue est adoptée par consensus.



4.4 Médias sociaux : état de la demande de publicité pour la recherche de madame Delmas.

- Madame Dixon informe le comité des publicités qui seront effectués pour le recrutement de participants pour le projet de madame Delmas. L'aide apportée dans les projets de recherche est évaluée selon la pertinence quant à la mission de l'APPQ.
- La consolidation du rôle des médias sociaux est abordée par madame Dixon. Les demandes de publicité devraient passer directement via les médias sociaux plutôt que par le secrétariat. Madame Dixon suggère la création d'une adresse Mailchimp pour les médias sociaux ainsi que l'exportation des contacts de l'adresse du secrétariat s'effectue vers ce nouveau compte. Le comité soutient cette démarche.

4.5 Séminaires

- Monsieur Le Marois partage sur une rectification à faire au niveau du paiement en surplus d'une participante du séminaire de monsieur Reid. Monsieur Cardinal effectuera le suivi à ce sujet. Les séminaires de monsieur Reid et monsieur Gaumond vont reprendre à l'automne. Monsieur Le Marois a contacté plusieurs formateurs potentiels, certains seraient intéressés seulement pour 2022. Madame Argant-Le Clair semble manifester un intérêt, mais la modalité ZOOM n'est pas envisageable. Certains candidats potentiels sont évoqués par monsieur Le Marois. La date limite pour débiter la publicité est établie à la mi-mai. Monsieur Le Marois fait appel aux membres du comité pour fournir des suggestions de formateurs potentiels.

4.6 Journées cliniques

- Monsieur Cardinal informe le comité de la démission de madame Kolenskaia de sa fonction de responsable des journées cliniques, quelqu'un devra prendre la relève pour l'automne.

5. Suivi de la trésorerie

5.1 État de la trésorerie et grille tarifaire 2021-2022

- En date d'aujourd'hui le compte est à 30 431\$. L'ouverture d'un compte taxes et impôts a été effectué et le paiement des taxes a été établi à un rythme de 4 fois par année. Revenu Québec doit 3 471\$ à l'APPQ. Le dit montant sera remboursé à l'APPQ une fois le rapport d'impôt de 2019 effectué et le paiement des taxes associées.
- Monsieur Cardinal présente la nouvelle grille tarifaire 2021-2022 aux membres du CE. Une majoration de 5% pour l'ensemble des activités est effectuée. Le montant de la cotisation annuelle reste le même. De plus, les membres de l'exécutif profitent d'un rabais de 50% pour les séminaires au lieu d'un rabais de 100%.

5.2 Augmentation de la rémunération des formateurs

- Monsieur Cardinal PROPOSE une augmentation des honoraires des formateurs suivant la majoration des prix pour les activités. Ainsi, les honoraires passeraient de 140\$ à 150\$ de l'heure et de 160\$ à 170\$ de l'heure pour les formateurs didacticien. Monsieur Le Marois SECONDE la proposition.

5.3 Impôts et taxes (TVQ-TPS) : demande de recours à un comptable externe

5.4 Fin du concours conjoint pour jeunes cliniciens APPQ-SPM-SPQ-Quebec English



- Monsieur Cardinal informe le comité qu'il y a eu deux gagnants exaequo pour le prix de la 2e place. Les associations partenaires ont ainsi décidées de verser chacune un 125\$ supplémentaire. Monsieur Cardinal PROPOSE que suite à la fin du concours des jeunes cliniciens, l'APPQ débourse un montant additionnel de 125\$ pour égaler les contributions de nos partenaires. Monsieur Clayden SECONDE la proposition. Le 500\$ amassé sera envoyé à Filigrane qui s'occupera de la distribution des prix aux gagnants. La formule à adopter pour la remise des prix sera à discuter. Une modalité ZOOM a été envisagée. Il y aura reconduction de l'expérience de ce concours pour l'année 2022 avec les même prix. Les articles gagnants de la présente édition pourront être partagés aux membres de l'exécutif.
- 6. Suivi du Comité de révision des critères d'admission : état du dossier.**
- Les réunions du comité se déroulent à toutes les deux semaines. La section théorique des critères d'admissions pour les membres est finalisée, les travaux se poursuivent pour la section clinique, plus particulièrement en ce qui a trait aux exigences de supervision. Les critères concernant les superviseurs seront également révisés par après. La demande récente d'un ancien membre ayant manifesté son intérêt de refaire partie de l'APPQ a soulevé des questionnements sur les procédures de réadmission. Selon l'article 47.1 quelqu'un qui a été suspendu doit refaire tout le processus d'admission et d'évaluation de son dossier. Des discussions sont en cours entre monsieur Blain et monsieur Cardinal. L'appellation "suspendu" serait à modifier dans l'article. La révision des critères d'admission devrait être finalisée pour la prochaine AG.
- 7. Suivi du Comité du 35^e anniversaire: date de rencontre avec les gagnantes du concours.**
- La date de la remise des prix est fixée pour le 11 mars 2021. Un 20 minutes de rencontre est prévue avec chacune des gagnantes, lesquelles débiteront à 13h30 et seront entrecoupées par un certain intervalle. Un plan B est réfléchi advenant l'indisponibilité des gagnantes. Il s'agirait de vérifier avec la prochaine rencontre du comité du 35e.
- 8. Divers**
- 8.1 Demande de publicité pour site web de M. Guy Da Silva**
- Monsieur Cardinal informe le CE de la demande de la conjointe de monsieur Da Silva à savoir que la publicité pour le site web de ce dernier soit partagée aux membres de l'APPQ. L'ensemble du comité exécutif est favorable à cette demande. La publicité sera effectuée via Mailchimp et Facebook.
- 9. Date et heure de la prochaine séance**
- La prochaine réunion aura lieu le 22 mars à 19h00.
- 10. Clôture de la séance**
- Monsieur Cardinal PROPOSE la levée de la réunion et monsieur Étienne Le Marois SECONDE. La réunion se termine à 21h30